



Site classé

Date de protection : 14 août 1926 ~ Superficie : 14,9 ha

Parc du château d'Urville

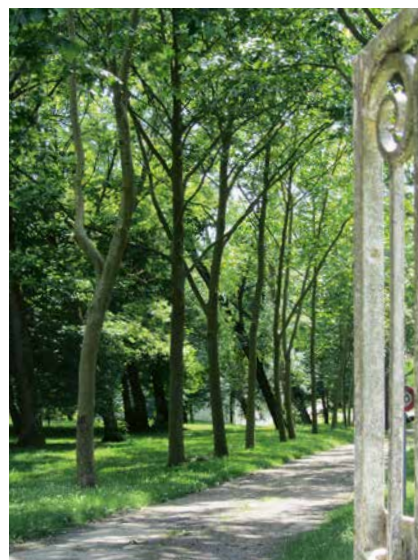
Courcelles-Chaussy

Le château d'Urville a été bâti à la fin du XVI^{ème} siècle ou au début du XVII^{ème} siècle et a été profondément remanié au XIX^{ème} siècle.



Le château d'Urville a eu de nombreux propriétaires, avant d'être acquis en 1890 par l'empereur d'Allemagne Guillaume II, qui y fit une résidence de campagne et y séjourna à quatorze reprises de 1893 à 1910. Très endommagé en 1945, il abrite aujourd'hui un lycée agricole.

La partie classée fut certainement un parc paysager, elle est aujourd'hui couverte de forêt. Quelques vestiges bâtis laissent penser qu'il fut aménagé pour l'agrément. L'allée menant au château est bordée de platanes plantés dans les années 80, en remplacement des platanes centenaires qui ont péri.



Allée de platanes



Château d'Urville

Critères de classement

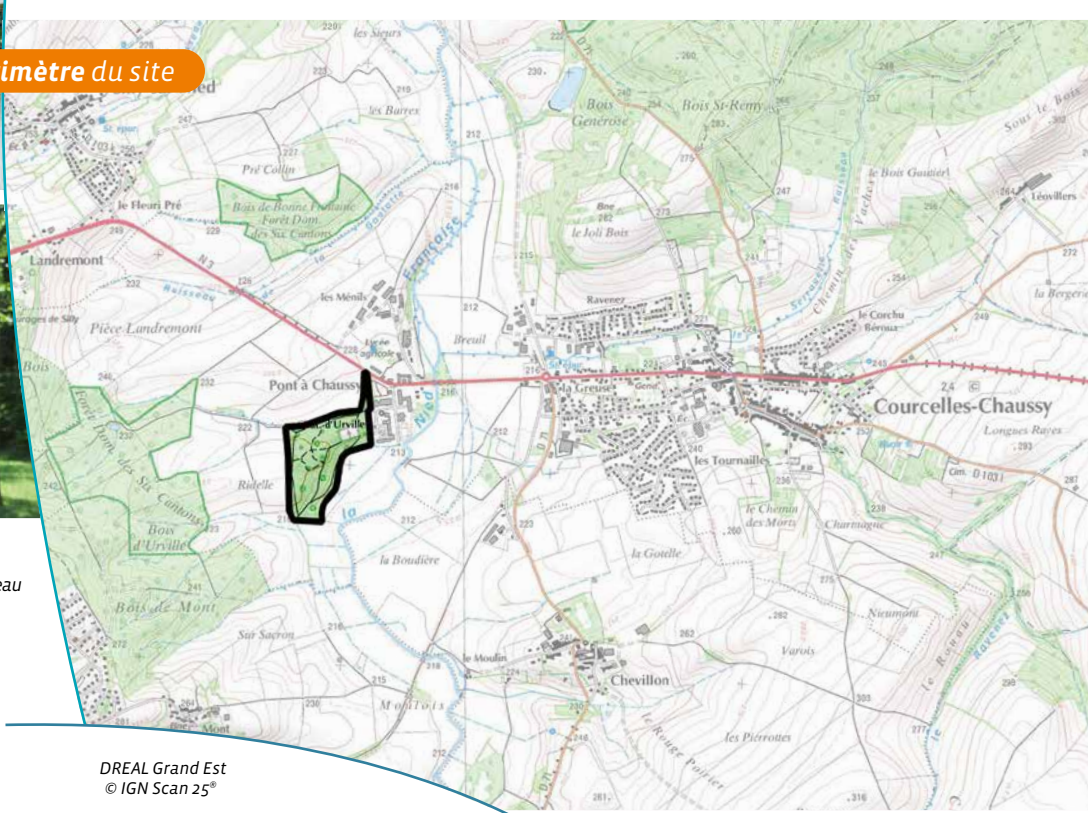
→ Artistique



Parc du château d'Urville



Périmètre du site



DREAL Grand Est
© IGN Scan 25°

- 1 ~ Allée de platanes à l'automne
- 2 ~ Vue lointaine de la forêt jouxtant le château
- 3 ~ Détail du portail - croix lorraine
- 4 ~ Vue sur le château depuis le portail

Inventaires - Autres mesures de protection

→ Aucune

Références juridiques

Les sites classés sont des lieux dont le caractère exceptionnel justifie une protection de niveau national, sur la base de critères pittoresques, historiques, scientifiques, artistiques, ou légendaires.

La protection site classé est régie par les [articles L341-1 à L341-22 du code de l'environnement](#). Elle entraîne une servitude sur le bien protégé. Toute modification de l'état ou de l'aspect du site classé doit faire l'objet d'une autorisation spéciale de l'État.

Pour plus
d'informations

www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr
Rubrique Eau Biodiversité Paysage.

Contact sebp.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr - 03 87 62 01 63

